

Note sur le travail de la pierre ollaire aux temps préhistoriques dans le Valais

Autor(en): **Baux, Alphonse**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Anzeiger für schweizerische Alterthumskunde = Indicateur d'antiquités suisses**

Band (Jahr): **3 (1876-1879)**

Heft 9-1

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-155080>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Trinkglases, lag neben der Urne umgekehrt (mit der Oeffnung nach unten) und war augenscheinlich ein Trinkbecher, welcher nebst der Urne, aus welcher derselbe gefüllt zu werden pflegte, dem Todten auf seine Reise in das Jenseits mitgegeben wurde.

Diese Gegenstände befinden sich nunmehr in unserer Churer Alterthumsammlung; leider wurde aber die schöne Urne in Folge ungeschickter Verpackung auf dem Transport gebrochen.

Dr. P. C. von PLANTA.

257.

Note sur le travail de la pierre ollaire aux temps préhistoriques dans le Valais.

Monsieur,

J'ai reçu votre lettre du 8 ct. et je m'empresse de satisfaire à votre demande, en vous donnant, ci-joint, les dessins que vous me demandez des objets trouvés à Zermatt et dont voici l'historique.

Un touriste se trouvait à Zermatt en 1868. On travaillait à l'agrandissement de l'hôtel du Mont-Rose. Des fouilles de fondation creusées pour cela mirent à découvert, à plus d'un mètre de profondeur, les restes d'une fabrique de vases qui avait dû avoir une certaine importance, puisqu'on a trouvé une assez grande quantité de ces cylindres de pierre enlevés dans l'intérieur des vases. Il savait qu'il y avait aussi des vases brisés ou des ébauches de vases, comme celle que je possède. Ayant moi-même une collection et m'intéressant vivement à tout ce qui a trait à l'homme primitif, j'obtins du touriste les deux objets dont je vous envoie les dessins. Je ne pus avoir d'autres indications que celles que je vous donne. J'écrivis au propriétaire de l'hôtel du Mt-Rose qui me répondit qu'il n'avait eu aucune connaissance de ces trouvailles. Il me promit de s'informer et de répondre à mes questions; mais il ne m'a plus écrit, j'ignore donc le résultat de son enquête.

Ce qui est parfaitement avéré par moi, ce sont les détails que je vous donne sur les circonstances dans lesquelles ces deux objets ont été trouvés. A quel âge appartiennent-ils? Je possède, provenant d'une station lacustre du lac de Biemme, âge de la pierre, deux fragments de vases qui sembleraient trancher la question. L'un est un morceau du bord d'un vase qui a dû avoir la même forme que mon ébauche. L'autre est un morceau qui a pu appartenir au fond du vase. Il porte les mêmes cannelures indiquant l'imperfection du travail de l'instrument employé au creusement.

La nature de la pierre est la même, pour les fragments que pour mes deux objets. C'est une de ces roches si caractéristiques du Mont-Rose, sorte de talcschiste d'un gris verdâtre, contenant des cristaux de fer oxydulé. C'est évidemment une roche de Zermatt et il y a eu là un atelier assez important puisque, d'après les affirmations de celui qui a vu et trouvé les objets, le nombre des débris était assez considérable.

J'ai toujours projeté de voir à Biemme la collection Schwab pour savoir si elle ne contient pas quelques vases de ce genre, la chose me paraissant possible puisque je possède 2 fragments de cette provenance. Je n'ai jamais pu réaliser mon projet. J'ai seulement parlé, en Suisse, des vases de Zermatt sans trouver jamais personne

qui les connut ou qui put en dire quelque chose. Je serais bien heureux si vous pouvez éclairer la question de l'âge de ces objets.

Mes dessins vous donneront-ils une idée suffisante? (Pl. VII, Fig. 5 et 6.)

Le vase n'est qu'ébauché. Il a, en hauteur, 10 centimètres et $\frac{1}{2}$, le diamètre supérieur $11\frac{1}{2}$, l'inférieur 9. Épaisseur du vase au bord 1 cm., largeur du noyau $5\frac{1}{2}$. A l'extérieur comme à l'intérieur le vase a été tourné au moyen d'un instrument primitif très grossier qui a laissé ses traces dans les ondulations et les cannelures des surfaces, j'ai essayé de les reproduire dans mon dessin. Le trou qui se trouve au centre du noyau recevait le pivot qui soutenait le silex qui devait creuser le vase. Après avoir creusé de 3 centimètres le vase, l'ouvrier s'est arrêté et le vase a dû être abandonné. Est-ce peut-être que les bords du trou recevant le pivot s'étant brisés, le pivot n'avait plus la fixité nécessaire à un bon travail?

Le deuxième objet, le noyau central, montre encore plus les imperfections du travail. Le noyau une fois isolé jusqu'au fond du vase, devait être brisé pour le détacher du fond, c'est ce qu'indique bien la partie inférieure du noyau. Les dimensions sont $11\frac{1}{2}$ c. de long, $4\frac{1}{2}$ c. de diamètre.

Le roche n'est pas une pierre ollaire ni une serpentine, c'est bien un schiste talqueux.

Ces détails seront-ils suffisants? S'ils ne le sont pas, je suis à votre disposition. Je vous serais bien reconnaissant en échange d'avoir votre opinion sur mon vase.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de toute ma considération.

Marseille 12 octobre 1875.

ALPHONSE BAUX.

258.

Tables de rochers à Bure et à Grandgour.

En 1860 l'Indicateur, dans son numéro trois a rapporté quelques lignes que je lui avais fournies sur des pierres levées et autres monuments préhistoriques parmi lesquels se trouve la Table de Bure. Ce monument signalé dans les actes du moyen âge et qui a laissé son nom à un territoire voisin, a été détruit dans des temps récents; mais son origine a été ensuite contestée. Pour s'assurer des faits nous sommes rendus à Bure, le 5 novembre, avec un amateur d'antiquités et nous avons fait une enquête sur la place même où avait existé le monument. Le village de Bure était le chef-lieu d'une des deux grandes mairies d'Ajoie, ou du pays de Porrentruy, dès avant le 13^e siècle. Les plaids généraux de la mairie se tenaient au milieu du village, près d'une table de pierre ombragée de deux grands tilleuls déjà mentionnés au 14^e siècle et qui n'ont été abattus que de nos jours, 1815 et 1830. La table s'appelait la Pierre de Côtay ou la table de justice (Pl. VII, Fig. 7). Elle a été détruite peu avant 1860; mais la pierre supérieure a été employée alors comme pavé devant une maison. Elle a 2 mètres de longueur, 1 de large et 28 centimètres d'épaisseur. Les deux faces sont brutes et les bords ont été un peu régularisés au marteau quand on l'a convertie en pavé. Auparavant ils étaient irréguliers ou bruts comme les deux pierres ou roches qui la supportaient et qui étaient hautes d'environ 75 centimètres. On pouvait se procurer des pierres pareilles dans la localité même. Les hommes qui ont enlevé ce monument, plusieurs vieillards et autres personnes se

